

Préparez les experts du  
vivant et de l'environnement  
aux défis de demain...

Taxe d'apprentissage 2024

# En soutenant l'Institut national des sciences et industries du vivant et de l'environnement (AgroParisTech)

AgroParisTech, établissement leader dans les sciences et ingénierie du vivant et de l'environnement, forme depuis plus de 200 ans des ingénieurs, cadres, docteurs et managers. Ses étudiants bénéficient d'un lieu de transmission unique, regroupant un panel sans égal de savoirs scientifiques en lien avec ses 4 domaines d'expertise :

- ▶ Production agricole et forestière
- ▶ Gestion des ressources naturelles et environnement
- ▶ Transformation alimentaire et non alimentaire
- ▶ Santé humaine



## Une implication au niveau local et des échanges internationaux

### AgroParisTech, c'est

- ▶ 8 sites spécialisés en France métropolitaine et outre-mer
- ▶ 200 accords de programmes d'échanges dans 54 pays
- ▶ 20 % d'étudiants internationaux
- ▶ 48 nationalités différentes

### Et aussi...

Le Figaro Étudiant 2024 :  
1<sup>re</sup> place des écoles  
d'ingénieur en biologie

Shanghai Ranking's Global of Academic Subjects 2023  
Agricultural Sciences (sciences pour l'agriculture) :  
Université Paris-Saclay\* 44<sup>e</sup> mondial / 11<sup>e</sup> européen

\*AgroParisTech est une des grandes écoles composantes de l'Université Paris-Saclay.

# Un enseignement en phase avec un monde du vivant en pleine transformation !

Face aux enjeux en cours et à venir, l'évolution des formations et des modes d'apprentissage est fondamentale. Les approches se doivent d'être multiples, diverses, avec comme démarche essentielle la pluridisciplinarité, et comme finalité, l'impact positif.

AgroParisTech, par sa pédagogie de démonstration par le terrain et par le profil de ses enseignants-chercheurs, experts dans leur domaine, expose ses étudiants aux innovations scientifiques, à la recherche et les aide à appréhender leur environnement et à approfondir leurs champs d'action et de compétences.

## Un échange étudiants - enseignants - acteurs socio-économiques

En prise directe avec les défis de nos domaines, conscients de l'impact de nos actions, impliqués dans le devenir de notre terre, les étudiants d'aujourd'hui, vos futurs collaborateurs, nous interrogent. Ce questionnement nous incite à la réflexion et à l'innovation, dans les sciences du vivant et de l'environnement, pour vous accompagner dans les transitions de vos secteurs d'activité !



INFORMATIONS PRATIQUES  
AU DOS



# Les faits qui font la différence

## 1 Avoir une vision prospective de nos formations et faire évoluer les compétences de nos talents

### En 2023

- Zoom sur les métiers liés aux agricultures et sur ceux liés aux territoires : propositions de nouveaux dispositifs de formations et d'enrichissement des cursus actuels autour de ces métiers. Publication du rapport « Mieux former les cadres du secteur agricole aux besoins de demain » (dans le cadre des diagnostics des besoins en formation France 2030).
- Cartographie des enseignements à travers une grille d'analyse « **compétences en développement durable** », de manière à donner plus de lisibilité à ce sujet dans les cursus.
- Renforcement de l'**apprentissage académique via le numérique** par l'accompagnement à une utilisation plus performante des outils à usages pédagogiques - projet Hercule 4.0.
- Intensification des **expériences internationales** en facilitant les stages et échanges universitaires.







## 2 Conforter une culture d'apprentissage par l'action - Quelques exemples

- Travaux dirigés et observation d'expérimentations à la **ferme de Grignon pour tous les étudiants** : comprendre les contraintes et opportunités concrètes de la filière agricole.
- **Concours étudiant Ecotrophelia** : accompagnement d'un groupe d'étudiants par des enseignants-chercheurs pour la création d'un aliment innovant et engagé dans une démarche durable alliant reterritorialisation et couplage production agricole / transformation.
- **Séances de tutorat par les étudiants** pour leurs pairs en 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année.
- **Focus sur les travaux pratiques du domaine ingénierie et santé en 1<sup>re</sup> année** : Apprentissage de la technique PCR autour de 3 thèmes distincts : bénéfiques – risques liés à la consommation de poisson (détection de bactéries à l'origine de la production d'histamine), lutte contre le paludisme (sélection d'agents de biocontrôle), succès et défis des antibiotiques (identifier des bactéries du genre Staphylococcus).

Et  
demain ?



### 3 Accueillir et accompagner l'innovation, la recherche et le transfert technologique

- Renforcement des liens entre **innovation et formation**, via « **l'itinéraire entrepreneuriat** » notamment, pour familiariser les étudiants aux processus d'innovation et de transfert technologique.
- Structuration du réseau des InnLabs, incubateurs scientifiques et techniques, afin de permettre à un nombre croissant d'étudiants et porteurs de projets de développer des idées et des concepts innovants et de mieux appréhender l'**écosystème entrepreneurial**.
- Accueil d'un nombre croissant d'étudiants du cursus ingénieur dans le dispositif **La recherche et moi** qui offre une immersion dans la vie de chercheur.



### 4 Renforcer les discussions, les échanges et l'ouverture d'esprit

- Poursuite des débats TedX organisés par les étudiants, pour apprendre à écouter, construire un argumentaire, échanger hors du cadre académique. 8<sup>e</sup> édition en 2024 sur le thème « **Changement de perspectives** ».
- Consolidation des Cordées de la réussite, en faveur de l'égalité des chances : en accompagnant des collégiens dans la découverte des sciences, les étudiants se mettent à hauteur d'autrui, adaptent leurs discours et **apprennent en transmettant**.
- Mobilisation des enseignants-chercheurs, des services de soutien, et des étudiants dans différents groupes de travail pour la refonte du cursus ingénieur, qui vise à prendre davantage en compte les changements globaux, à accompagner nos étudiants et à les rendre acteurs des transitions, au service des parties prenantes.
- Création d'un Digit'InnLab pour soutenir des projets transverses aux thématiques d'AgroParisTech, dans le numérique et l'intelligence artificielle.

## 5 Aider nos étudiants à construire leur avenir

- Diversification des employeurs présents au forum de recrutement, le Forum Vitae, afin **d'élargir leur champ des possibles**.
- Regroupement du Forum Vitae avec le carrefour d'orientation pour constituer un événement fort, essentiel pour leurs **choix professionnels**.
- Contribution au **projet de pacte et de loi d'orientation et d'avenir agricoles (PLOAA)** : échanges et confrontations des visions entre étudiants, acteurs locaux et professionnels agricoles, afin d'aboutir à des propositions pour le ministère chargé de l'Agriculture.
- Participation de plus de 500 étudiants au Salon International de l'Agriculture : découverte des acteurs du secteur, partage d'expériences, collaboration sur les stands.

## 6 Avoir confiance en nos étudiants

- Classement du magazine Challenges des 100 start-up à suivre dans la catégorie **GreenTech/Impact** : 4 startups accompagnées par AgroParisTech – Circul'Egg, Zalg (incubées au Food'InnLab), Kanop (Forest'InnLab) et Neolithe.
- Mise en place d'actions concrètes favorisant **l'inclusion des étudiants en situation de handicap** avec l'association Handic'Apt.
- Participation d'un groupe d'étudiants aux **intersessions climatiques de Bonn** (sessions de négociations réunissant négociateurs et experts) en préparation de la COP 2029.



# Comment nous soutenir ?

En fléchant votre versement sur la plateforme SOLTéA à partir du 27 mai 2024 !

Depuis 2023, le recouvrement de la taxe d'apprentissage a été transféré à l'Urssaf et à la MSA.

Les établissements ne peuvent plus recevoir directement le solde de la taxe d'apprentissage. La plateforme SOLTéA de la Caisse des Dépôts et Consignations vous permet de flécher ce solde vers les établissements de votre choix.

Retrouvez-nous facilement, via notre numéro UAI :

**0912456A**

Ou via : **Institut national des sciences et industries  
du vivant et de l'environnement**  
22 place de l'Agronomie, CS 20040,  
91123 Palaiseau Cedex

*À noter : un accès à Net-entreprises est nécessaire  
pour effectuer votre déclaration sur SOLTéA*

## En savoir plus ?

Retrouvez toutes les informations utiles  
en flashant ce QR code et sur  
<https://www.soltea.education.gouv.fr>



## Contactez-nous

Pour toute demande d'information, et pour nous envoyer  
votre promesse de versement, contactez notre équipe :

Par e-mail : [taxe.apprentissage@agroparistech.fr](mailto:taxe.apprentissage@agroparistech.fr)

Par téléphone : Sophie Feuillet au 07 60 05 88 01